

# LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX BÉNÉVOLES

**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Gratuit  1H30  Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les bénévoles peuvent être amenés à engager des frais pour le compte de l'association, vous procédez alors à des remboursements... mais dans quelle mesure ?

Venez découvrir le cadre légal concernant les remboursements de frais et vous serez prêts à mettre en place un système pertinent, bien tenu et équitable !

### DATE(S) DE LA FORMATION

**15 mai 2025**  
17H30-19H00

### LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations de Lille, 27 rue Jean Bart  
2ème et 3ème étages  
59000 Lille

### POUR S'INSCRIRE

-  0320143541
-  [mda@mairie-lille.fr](mailto:mda@mairie-lille.fr)
-  <https://www.lille.fr/Participer/S-engage...>

### STRUCTURE FORMATRICE

-  Maison des Associations de Lille
-  Voir la présentation de cette structure